

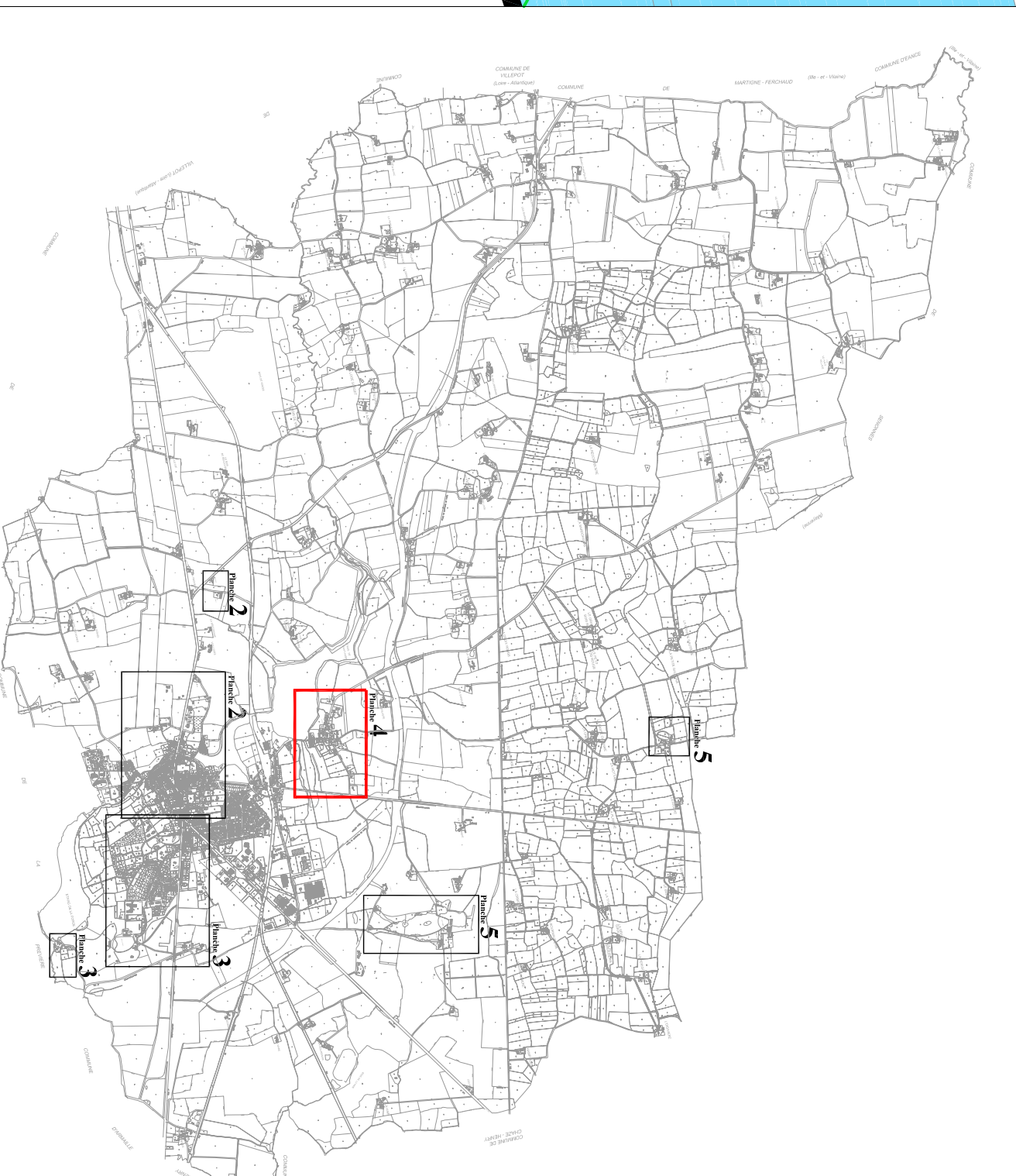
LEGENDE

- Limite de la Z.P.P.A.U.P.
- Limite des secteurs
- Zonage archéologique**
- Immeubles protégés au titre de la législation sur les Monuments Historiques
- Patrimoine architectural exceptionnel
- Patrimoine architectural remarquable
- 2 Traces apparentes des fortifications
- 3a Tracé supposé des fortifications
- 3b Tracé supposé des fortifications
- 4 Murs de clôture protégés
- 5 Petit patrimoine architectural ou détail architectural particulier
- 6 Vitrines andeniennes à conserver
- 7 Espaces boisés ou plantés d'arbres à protéger au titre de la Z.P.P.A.U.P.
- 8 Jardins et parcs protégés
- 9 Alignements d'arbres à préserver
- 10 Haies à préserver
- 11 Perspectives particulières ou faisceau de perspectives à conserver sur un site, un édifice ou un ensemble bâti

Commune de POUANCE

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager
Z.P.P.A.U.P. de POUANCE

SAINT AUBIN		PLANCHE : 4	
Échelle : 1/1000	Approbation du Conseil Municipal de 11 juin 2007		



SAINT AUBIN